

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mare Nostrum

Société Anonyme

au capital de 757 496,80 euros

9, avenue de Constantine

38100 Grenoble

Exercice clos le 31 décembre 2020

Grant Thornton

Commissaire aux comptes

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

F.B.A. Caelis Audit

Commissaire aux comptes

5, avenue de Poumeyrol

69300 Caluire-et-Cuire

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MARE NOSTRUM

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Mare Nostrum,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Mare Nostrum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de

commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le principe d'évaluation des écarts d'acquisition est exposé dans la note 1.6.2 « Regroupements d'entreprise et écarts d'acquisition » et la note 11 « Ecart d'acquisition » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 19 mai 2021

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Laurent Bouby
Associé

F.B.A. Caelis Audit



Geoffroy Joly
Associé

GROUPE MARE NOSTRUM

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2020



Sommaire

ETATS DE SYNTHESE.....	4
COMPTE DE RESULTAT	4
BILAN ACTIF.....	5
BILAN PASSIF.....	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	9
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	10
PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	10
1.1. Faits marquants.....	10
1.2. Présentation des comptes en normes françaises.....	12
1.3. Application des méthodes de référence	12
1.4. Estimations et jugements comptables déterminants	12
1.5. Méthodes de consolidation.....	13
1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation	13
Partie 2 - Périmètre de consolidation	22
PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
Note 1 - Chiffre d'affaires	25
Note 2 - Autres produits d'exploitation.....	26
Note 3 - Autres charges et charges externes.....	27
Note 4 - Charges de personnel	27
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions	28
Note 6 - Résultat financier	29
Note 7 - Résultat exceptionnel	30
Note 8 - Impôts.....	31
Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	32
Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action	32
PARTIE 4 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	33
Note 11 - Ecart d'acquisition	33
Note 12 - Immobilisations incorporelles	34
Note 13 - Immobilisations corporelles	36
Note 14 - Immobilisations financières.....	37
Note 15 – Titres mis en équivalence	38
Note 16 - Impôts différés actifs et passifs	38
Note 17 - Clients et comptes rattachés	38
Note 18 - Autres créances et comptes de régularisation	39
Note 19 - Provisions pour risques et charges	41
Note 20 - Emprunts et dettes financières	42
Note 21 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	45

PARTIE 5 - NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	46
Note 22 – Plus ou moins-values de cession	46
Note 23 – Autres éléments	46
Note 24 – Variation du besoin en fonds de roulement	46
Note 25 – Flux liés aux investissements	46
PARTIE 6 – AUTRES INFORMATIONS	47
Société consolidante.....	47
Honoraires des commissaires aux comptes	47
Parties liées.....	47
Rémunération des dirigeants	47
Engagements hors bilan	48
Evènements postérieurs à la clôture	48

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	123 341	164 542
Autres produits d'exploitation	<i>Note 2</i>	5 001	5 177
Achats consommés		-3 794	-3 361
Autres charges externes	<i>Note 3</i>	-28 227	-32 832
Impôts et taxes		-2 705	-2 798
Charges de personnel	<i>Note 4</i>	-93 949	-126 713
Dotations aux amortissements et provisions	<i>Note 5</i>	-1 530	-1 161
Autres charges		-2 208	-778
Résultat d'exploitation		-4 071	2 075
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	<i>Note 6</i>	-795	-449
Résultat courant des entreprises intégrées		-4 867	1 626
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 7</i>	-143	-634
Impôt sur les résultats	<i>Note 8</i>	-813	-580
Résultat Net des entreprises intégrées		-5 822	412
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	<i>Note 9</i>	-70	-13
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat Net de l'ensemble consolidé		-5 892	400
Intérêts minoritaires		-308	99
RESULTAT NET (part du Groupe)		-5 584	300
Résultat par action (en euros)	<i>Note 10</i>	-0,74	0,05
Résultat dilué par action (en euros)	<i>Note 10</i>	-0,74	0,05

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2020	31/12/2019
Ecarts d'acquisition	<i>Note 11</i>	12 605	11 749
Immobilisations incorporelles	<i>Note 12</i>	3 274	3 432
Immobilisations corporelles	<i>Note 13</i>	1 597	1 840
Immobilisations financières	<i>Note 14</i>	3 679	3 906
Titres mis en Equivalence	<i>Note 15</i>	14	13
Actif immobilisé		21 169	20 940
Impôts Différés Actifs	<i>Note 16</i>	558	953
Stocks et en-cours		376	84
Clients et comptes rattachés	<i>Note 17</i>	22 740	25 455
Autres créances et régularisation	<i>Note 18</i>	16 827	21 036
Valeurs Mobilières de Placement	<i>Note 20</i>	1 910	2 018
Disponibilités	<i>Note 20</i>	13 283	8 292
Actif circulant		55 137	56 885
TOTAL ACTIF		76 863	78 778

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
Capital	757	757
Primes	12 305	12 431
Réserves sociales et consolidées	3 627	4 232
Ecart de conversion	16	5
Résultat	-5 584	300
Capitaux propres groupe	11 121	17 725
Intérêts minoritaires	1 340	1 764
Capitaux propres	12 461	19 489
Provisions pour risques et charges <i>Note 19</i>	424	651
Impôts Différés Passif <i>Note 17</i>	230	179
Emprunts obligataires <i>Note 20</i>	1 000	1 000
Emprunts et dettes financières <i>Note 20</i>	27 166	13 831
Fournisseurs <i>Note 21</i>	7 393	9 966
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 21</i>	28 190	33 662
Dettes	63 749	58 459
TOTAL PASSIF	76 863	78 778

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2018	451	0	3 276	0	1 240	4 967	2 872
Affectation du résultat au 31/12/2018			1 259		-1 240	19	-266
Variation de capital	307	12 431	-80			12 658	88
Ecart de change				4		4	4
Autres variations			-224			-224	-1 033
Résultat au 31/12/2019					300	300	99
Capitaux 31/12/2019	757	12 431	4 232	4	300	17 725	1 764

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2019	757	12 431	4 232	5	300	17 725	1 764
Affectation du résultat au 31/12/2019			296		-300	-4	-190
Variation de capital	0	-127				-127	0
Ecart de change				11		11	4
Autres variations			-901			-901	70
Résultat au 31/12/2020					-5 584	-5 584	-308
Capitaux 31/12/2020	757	12 305	3 627	16	-5 584	11 121	1 340

Des frais d'IPO de 127 K€ ont été imputés sur les primes d'émission.

Les autres variations de -901 K€ comprennent principalement -944 K€ d'annulations d'actions propres.

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	7 574 968	0,10
Actions composant le capital en fin d'exercice	7 574 968	0,10

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	-5 892	400
Résultat des sociétés mises en équivalence	70	13
Dotations et reprises	57	1 046
Amortissement des écarts d'acquisition	0	0
Variation impôts différés	396	134
Plus ou moins-values de cession <i>Note 22</i>	-574	-320
QP de subvention virée en Résultat	0	0
Autres éléments <i>Note 23</i>	-127	-1 503
Capacité d'autofinancement	-6 070	-231
Variation du besoin en fonds de roulement <i>Note 24</i>	-2 503	-177
Flux de trésorerie liés à l'activité	-8 573	-408
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-703	-2 485
Variation d'immobilisations financières	-45	-1 712
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	118	0
Cessions de titres sociétés consolidées	401	323
Incidence des variations de périmètre	-146	-5 144
Variation des dettes sur immobilisations	78	204
Flux liés aux investissements <i>Note 25</i>	-296	-8 814
Augmentation de capital	0	2 670
Augmentation de capital minoritaires	0	88
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	-194	-247
Augmentation des dettes financières <i>Note 20</i>	13 019	10 380
Remboursement des dettes financières	-1 441	-798
Variation des intérêts courus	-3	11
Variation des comptes courants	564	-1 160
Flux liés aux opérations de financement	11 945	10 943
Incidence des variations de devises	-1	5
Autres flux sans incidence sur la trésorerie	50	0
Variation de la trésorerie	3 125	1 729
Trésorerie à l'ouverture <i>Note 20</i>	6 766	5 038
Trésorerie à la clôture <i>Note 20</i>	9 891	6 766
Variation de la trésorerie	3 125	1 729

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de MARE NOSTRUM, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Faits marquants

Covid-19

La pandémie Covid-19, ainsi qualifiée par l'OMS depuis le 11 mars 2020, a impacté significativement l'activité de MARE NOSTRUM depuis la seconde quinzaine de mars. Néanmoins, après un retrait de 36% de ses revenus sur le 1er semestre 2020, le Groupe a constaté une reprise de ses activités sur la 2ème partie de l'année et enregistré une progression de son chiffre d'affaires de 34% entre le 1er et le second semestre 2020.

Au cours de la période, le Groupe a pris les mesures nécessaires pour limiter les risques sanitaires pour ses salariés, candidats et clients (télétravail, fermeture de sites sur le 1er semestre, maintien de liens à distance) et fait preuve d'agilité afin d'adapter son organisation à ce contexte de crise inédit. Mare Nostrum a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat de 13 M€ en deux tranches (7 M€ au S1 et 6 M€ au S2), réduit ses dépenses et mis l'accent sur la maîtrise de son poste clients (recouvrement, gestion des encours).

Parallèlement, le Groupe a développé la fourniture d'équipements de protection individuelle grâce à sa filiale EPI Concept, et poursuivi la mise œuvre de la transformation digitale des métiers :

- Lancement de la plateforme de formation en e-learning sur laquelle sont notamment dispensées les formations Covid-19 initiées pendant la période de confinement
- Création d'un nouveau catalogue de formations en e-learning disponible depuis septembre pour les formations réglementaires, langues et management
- Digitalisation du réseau d'agences Travail Temporaire (centralisation et dématérialisation de l'ensemble des documents administratifs) pour une meilleure efficacité
- Déploiement de l'application Linkeys au Portugal.

Dans ce contexte particulier, MARE NOSTRUM a pris en compte l'ensemble des éventuelles incidences comptables liées à cette situation, transcrites dans les comptes du Groupe.

Compte tenu de l'incertitude latente, liée au rythme de reprise des différents secteurs d'activité et aux nouvelles mesures sanitaires pouvant potentiellement être prises, pesant sur l'environnement économique et l'horizon d'un retour à la normale de ses activités, particulièrement en France, MARE NOSTRUM n'est pas en mesure d'assurer que son activité et ses performances 2021 ne seront plus impactées par la Covid-19.

Réorganisation de la coopération entre Delta Drone et Mare Nostrum au sein du pôle Aer’Ness

Un accord a été conclu le 18 septembre 2020 permettant :

- L’acquisition par Mare Nostrum auprès de Aer’Ness de 100% de la filiale Aer’Ness Intérim et 65% de la société Aer’Ness Event (les 35% restant étant détenus par le management). Le Groupe renforce ainsi ses positions commerciales dans le Travail Temporaire
- La cession par Mare Nostrum de ses participations de 30% dans Aer’Ness à Delta Drone, qui en devient ainsi l’actionnaire majoritaire à 85%. Cette opération permet à Mare Nostrum de se désengager d’un actif non stratégique, à l’heure où le contexte de crise sanitaire incite à concentrer ses efforts sur ses domaines d’expertise
- La cession par Delta Drone à Mare Nostrum de la totalité des actions détenues à l’occasion de l’entrée en bourse de Mare Nostrum, qui les acquiert dans le cadre de son programme de rachat d’actions. Dans la logique de cette cession, Christian Viguié, Président Directeur Général de Delta Drone, a présenté sa démission de son poste d’administrateur de Mare Nostrum
- La cession par Delta Drone à Mare Nostrum des 50% de participation détenus dans Ergasia Campus.

Acquisition de 50% des titres d’Inalvea Développement

Mare Nostrum a acquis le 20 octobre 2020 50% des parts de la société Inalvea Développement, dédiée à la gestion du back-office des agences d’intérim du médico-social et plus spécifiquement des SCIC (Société Coopérative d’Intérêt Collectif). Le Groupe positionne ainsi son offre de services sur le secteur très porteur de la santé et en particulier le segment des Economies de Partage.

Totalement auto-financée, cette opération s’est accompagnée de la prise de contrôle de la société.

Inalvea Développement s’appuie sur une équipe d’une quinzaine de personnes et a réalisé en 2019 un chiffre d’affaires profitable de 1,2 M€, qui a doublé en un an, et en 2020 de 1,5 M€. Les besoins croissants des établissements de soins et des hôpitaux pour faire face à la crise sanitaire devraient accompagner la montée en puissance de l’activité. Cette société pionnière, qui collabore avec le Groupe depuis un an, est positionnée sur un segment de niche en forte croissance qui compte moins d’une dizaine d’acteurs en France.

Lancement du fonds de dotation du Groupe « In mare fundis Aquas »

Le 29 septembre 2020, Mare Nostrum a annoncé le lancement de son fonds de dotation « In mare fundis Aquas » qui aura pour mission de favoriser et accompagner les initiatives d’intérêt général en faveur de l’intégration professionnelle et de l’employabilité.

Agissant depuis plus de 15 ans dans l’univers des Ressources Humaines, Mare Nostrum a décidé de s’inscrire dans une démarche active afin de donner un cadre organisationnel aux actions solidaires qui font partie de l’ADN du Groupe depuis sa création. Témoin de l’évolution des besoins en matière d’emploi, le Groupe souhaite au travers de ce fonds de dotation et des missions qu’il va mener, se positionner en tant qu’acteur de la solidarité.

« In mare fundis Aquas » a pour vocation de devenir un vecteur d’initiatives pour l’emploi et vers l’emploi. Fort d’un constat récurrent de pénurie de compétences alors même que le nombre de demandeurs d’emploi ne baisse pas, l’ambition de Mare Nostrum est de rassembler acteurs privés, institutionnels et particuliers autour d’une démarche collective et altruiste pour l’employabilité de tous.

Autres variations de périmètre

La société NRH 44 sort du périmètre de consolidation à partir du 1er octobre 2020.

NRH 69 a été constituée au cours du premier semestre 2020 avec un capital de 10 K€, souscrit à 76% par MARE NOSTRUM.

Autre prise de participation

Afin d'accélérer sa digitalisation, MARE NOSTRUM a acquis en novembre 2020 une participation minoritaire de 10% du capital de Tikopia. Tikopia n'est pas consolidée.

TIKOPIA permet d'automatiser un ensemble de tâches qui forment le cycle de vie du développement d'un produit ou d'une plateforme tout en garantissant un très haut niveau de robustesse, de qualité et de sécurité (via des tests validés à chaque étape du processus).

Grace à cette prise de participation, l'expertise de TIKOPIA permettra au groupe Mare Nostrum l'amélioration :

- De la productivité des équipes de développement (en automatisation des tâches à faible valeur ajoutée),
- Des process de développement,
- De la qualité, de la performance et de la sécurité.

Renfort de participations

Le 30 septembre 2020, Mare Nostrum a renforcé sa participation à hauteur de 100% du capital des sociétés NRH 030 et NRH 442.

NRH 442 a été renommée Terra Nostra Développement.

1.2. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020.

1.3. Application des méthodes de référence

La société a utilisé l'ensemble des méthodes de référence prévues par le règlement CRC 99-02 pour l'établissement des comptes consolidés dès lors qu'elles étaient applicables ou significatives.

Les méthodes non applicables à la présente consolidation sont les suivantes : la méthode à l'avancement pour les contrats à long terme, l'enregistrement en résultat consolidé des écarts de conversion figurant dans les comptes individuels des entreprises consolidées.

Les contrats de location financement du Groupe concernent quasi exclusivement des véhicules. La valeur de ces derniers a été jugée non significative. Ainsi, lesdits contrats n'ont pas été retraités.

Ont également été jugés non significatifs les frais de constitution, de transformation ou de premiers établissements.

Afin d'obtenir une meilleure présentation de l'information financière du groupe, depuis la clôture 31/12/2019, les comptes courants créditeurs sont classés au poste « Autres dettes » au lieu du poste « Dettes financières ».

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent

affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- Le suivi des écarts d'acquisition
- L'estimation des provisions pour risques et charges : le Groupe a fait l'objet, au cours des exercices 2020 et précédents, de vérifications des services fiscaux et sociaux. En l'absence de conclusion et d'évaluation fiable du risque financier, le Groupe n'intègre pas comptablement de provision pour risques et charges. De même, lorsque la position du Groupe est étayée par une appréciation raisonnable d'une issue favorable du contentieux engagé, le Groupe ne constitue pas de provision.
- La reconnaissance des actifs d'impôts différés.
- L'estimation des produits à recevoir liés aux dépenses de formation engagées.

1.5. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.6.1. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.6.2. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Ils sont considérés comme ayant une durée non limitée et font l'objet d'un test de valeur par unité génératrice de trésorerie chaque année et plus s'il existe des indices de perte de valeur. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux activités exercées par le Groupe : Intérim, Recrutement, Formation et Portage.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de projections à moyen terme (5 ans) élaborés par le Groupe
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts (9,9% au 31/12/2020)
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle (1,5% au 31/12/2020)
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations qui seraient déjà engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont comptabilisés en provisions pour risques et charges.

1.6.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont de différentes natures :

- des logiciels, sites Internet, créations d'extranets...
- des frais de constitution amortis sur une durée de 5 ans selon le mode linéaire,
- des marques achetées (non amorties) : la société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur

coût d'acquisition. Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition. Les marques sont valorisées au coût d'achat et font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur,

- des frais de recherche et développement. Les frais de développement peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et droits similaires	Linéaire	3 ans
Marques	Non amortissables	
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 4 ans

1.6.4. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations corporelles sont de différentes natures :

- installations techniques
- installations générales et agencements : notamment liés à l'aménagement des agences.
- matériels de transport
- matériels informatiques : essentiellement des ordinateurs, imprimantes.
- mobilier : notamment du mobilier de bureau nécessaire à l'aménagement des agences.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
Installations et agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

1.6.5. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts au personnel,
- l'effort construction pour certaines sociétés ayant opté pour l'activation,
- dépôts et cautionnements,
- fonds de garantie (liés à l'organisme d'affacturage et aux sociétés de cautions financières),
- titres des sociétés non consolidées (ces titres sont détaillés dans la **Note 14**).

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation non consolidés s'avère inférieure à la valeur brute comptable, il est constitué, à concurrence de la différence relevée, une provision pour dépréciation. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour la Société ; elle est déterminée par rapport à sa quote-part dans les capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et de résultat.

Les titres mis en équivalence sont décrits dans la **Note 15**.

1.6.6. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

L'application de ces règles est complétée par une revue au cas par cas, pouvant donner lieu à des dépréciations complémentaires, des créances des clients n'étant pas dans l'une des catégories ci-dessus énoncées.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Pour certains clients, le Groupe a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées à l'organisme vient en diminution de l'actif.

Le coût du recours aux organismes d'affacturage présente deux volets :

- Une commission est versée à l'organisme d'affacturage. Cette commission a pour assiette les montants décaissés sur les lignes mises à disposition par l'organisme d'affacturage. Le montant de cette commission est de 328 K€ au 31 décembre 2020 (comptabilisée en charges externes d'exploitation) ;
- Des intérêts sont également payés à l'organisme d'affacturage et sont fonction du délai de paiement des factures (comptabilisés en charges financières).

Par ailleurs, le factor constitue un fonds de garantie comptabilisé en immobilisations financières à l'actif de la société.

1.6.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les « valeurs mobilières de placement » sont évaluées à leur coût historique.

1.6.8. Cash-pooling

Il existe une convention de cash-pooling au sein du Groupe dont la société centralisatrice est la Société MARE NOSTRUM. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie (de type physique indirecte) sont isolés au bilan, par convention comptable, dans les comptes courants appropriés. Dans les comptes consolidés, ces comptes courants et les intérêts afférents sont éliminés afin de présenter une position de trésorerie du Groupe en montant net.

1.6.9. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêts.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

Obligations convertibles émises le 11 juin 2019 au bénéfice du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

Souscription de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19, MARE NOSTRUM a souscrit 13 M€ de PGE sur 2020 en deux tranches (7 M€ au 1^{er} semestre, 6 M€ au second semestre).

1.6.10. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

1.6.11. Engagements de retraites et assimilés

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié (régime à prestations définies). L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié. Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne génèreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2020 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	0,34%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2019 :

Taux de progression des salaires =	2%
------------------------------------	----

Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	0,77%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

1.6.12. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de trois ans.

Les impôts différés ont été évalués aux taux d'impôts nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé. Les taux retenus sont de 26,5% en 2021, 25% en 2022 et 25% en 2023.

1.6.13. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans les métiers des ressources humaines, du BTP, de l'industrie, du transport, de la logistique et des services. Ceci s'articule autour de plusieurs activités :

- une activité de travail temporaire, réunissant 10 marques (AL&CO, Tridentt Travail Temporaire, illico intérim, Ceres, E-Interim Solutions, Aer'ness Intérim, Celtic Travail Temporaire, Altitude Facilities, Grands Travaux Facilities, Infinity Interim),
- une activité de recrutement : Neptune RH (réseau de cabinet de conseil en recrutement présent en France, au Portugal, en Pologne et en Roumanie), et LINKEYS (application de recrutement basé sur la cooptation),
- une activité de formation articulée autour de plusieurs marques : Platinum CQFT, Contact D Pro, Focs Consult et AT PATRIMOINE,
- une activité de portage salarial (Altros) et d'accompagnement à la mobilité professionnelle (GO Mobilité),
- une activité de plateforme *back-office* destinée aux ETT des secteurs médical et médico-social (INALVEA DEVELOPPEMENT),
- des activités annexes : activités des sociétés holdings.

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

1.6.14. Contrats de location financement

Les contrats de location financement de la société n'ont pas été jugés significatifs et n'ont donc pas été retraités.

1.6.15. Conversion des filiales en devise

Comme préconisé par le règlement 99-02, les modes de conversion des comptes des filiales étrangères ont été appliqués selon le caractère autonome ou non des filiales concernées :

Selon la méthode du cours historique si l'entreprise est non autonome,
Selon la méthode du cours de clôture si l'entreprise est autonome.

Les filiales concernées sont les sociétés roumaines NEPTUNE RH ROUMANIE et ACVILA, et la société suisse LINKEYS.

1.6.16. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Si la prise en compte, pour le calcul du résultat par action, des instruments donnant droit au capital de façon différée, génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

1.6.17. Information sectorielle

Une répartition du chiffre d'affaires par métier est opérée selon les axes suivants :

- Intérim,
- Recrutement,
- Formation,
- Portage & mobilité,
- Autres (holdings)

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques s'effectue sur la base de la localisation des filiales.

1.6.18. Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

1.6.19. CICE

Le CICE était un dispositif fiscal français constituant une créance sur l'Etat qui pouvait être utilisée pour le paiement de l'impôt sur les sociétés. Il était comptabilisé au rythme de l'engagement et il était

à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE était réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel (au crédit d'un sous compte 64). Ce produit n'était pas imposable fiscalement.

La créance était comptabilisée dans un compte 44*.

Le CICE était utilisé pour la reconstitution du fonds de roulement des sociétés.

Pour certaines sociétés du périmètre, le CICE était préfinancé par BPI France ou BNP PARIBAS FACTOR. Le préfinancement permettait aux entreprises de couvrir leur trésorerie dans l'attente de l'obtention du CICE.

Dans les comptes consolidés, le montant du préfinancement obtenu est compensé avec les autres créances. En effet, la propriété de la créance de CICE était cédée à titre d'escompte de manière définitive à l'établissement de crédit.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le CICE a été remplacé par un allègement de charges sociales, conformément aux textes en vigueur.

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Type	31/12/2020			31/12/2019		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
MARE NOSTRUM	Société mère	100	100	IG	100	100	IG
2I 010	Société opérationnelle	83,51	88	IG	83,51	88	IG
2I 020	Société opérationnelle	87,39	90,91	IG	87,39	90,91	IG
2I 030	Société opérationnelle	89,21	94	IG	89,21	94	IG
2I 040	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
2I 050	Société opérationnelle	72,12	76	IG	72,12	76	IG
2I 060	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2I 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
2I 080	Société opérationnelle	72,43	76	IG	72,43	76	IG
2I 090	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2ID	Société holding	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
2IP	Société opérationnelle	89,2	93,99	IG	89,2	93,99	IG
AC 020	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 030	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 040	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 050	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 060	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 070	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 080	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 090	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 100	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 110	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 120	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 130	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 170	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 180	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 190	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 200	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 210	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 220	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 230	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
ACVILA	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
AER'NESS	Société opérationnelle	30	30	MEE	30	30	MEE
AF 020	Société opérationnelle	99,21	100	IG	76	76	IG
ALTITUDE FACILITIES EVENT	Société opérationnelle	99,21	99,21	IG	Non applicable		

ALTROS INGENIERIE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS IT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS MANAGEMENT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS SERVICES	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
AT PATRIMOINE	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
C010	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C030	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C040	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
CONTACT D PRO	Société opérationnelle	40	40	MEE	40	40	MEE
DOMINO ACTIO GRENOBLE	Société opérationnelle	49	49	IP	49	49	IP
DOMINO ACTIO SUD OUEST	Société opérationnelle	49	49	IP	49	49	IP
EI 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
E INTERIM	Société opérationnelle	84	84	IG	84	84	IG
ERGASIA CAMPUS	Société opérationnelle	100	100	IG	50	50	IP
FOCS CONSULT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
GO MOBILITE	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
INALVEA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	50	50	IG	Non applicable		
LINKEYS	Société opérationnelle	50,21	55,59	IG	50,21	55,59	IG
LINKEYS FRANCE	Société opérationnelle	50,21	100	IG	50,21	100	IG
M010	Société opérationnelle	74,62	74,62	IG	74,62	74,62	IG
MAG 020	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
MERIT INTERIM	Société opérationnelle	74,54	99,89	IG	74,54	99,89	IG
MN DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
MARE NOSTRUM IDF	Société holding	90	90	IG	90	90	IG
NEPTUNE RH	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
NEW GEST	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 010	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH 030	Société opérationnelle	100	100	IG	86	86	IG
NRH 042	Société opérationnelle	0	0	IG	76	76	IG
NRH 44	Société opérationnelle	60	60	IG	60	60	IG
NRH 31	Société opérationnelle	46,37	46,37	IG	46,37	46,37	IG
NRH 442	Société opérationnelle	100	100	IG	69,23	69,23	IG
NRH 69	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
NRH 75	Société opérationnelle	60,3	67	IG	60,3	67	IG
NRH APT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH ROUMANIE	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
PLATINIUM	Société opérationnelle	97,11	97,11	IG	80,37	80,37	IG
SILLAGE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
TRIDENTT 050	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 080	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 090	Société opérationnelle	100	100	IG	Non applicable		

TRIDENTT 100	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 110	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 120	Société opérationnelle	77,08	77,08	IG	77,08	77,08	IG
TRIDENTT 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 170	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 180	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
TRIDENTT 190	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 200	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 220	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 230	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 240	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 250	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 260	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 270	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Société opérationnelle	93,41	93,41	IG	93,41	93,41	IG
TRIDENTT SECOND OEUVRE	Société opérationnelle	83,35	83,35	IG	83,35	83,35	IG

Nota Bene :**2020 :**

- 4 sociétés sont entrées dans le périmètre au 31 décembre 2020 :
 - o ALTITUDE FACILITIES EVENT : auparavant détenue par AER'NESS et faisant partie du sous-groupe AER'NESS mis en équivalence jusqu'au 30 septembre 2020, désormais détenue à 99,21% par MARE NOSTRUM.
 - o INALVEA DEVELOPPEMENT : 50% acquis par MARE NOSTRUM en septembre 2020.
 - o NRH 69 : création en juillet 2020, avec une contribution de MARE NOSTRUM à hauteur de 76%.
 - o TRIDENTT 090 : auparavant détenue par AER'NESS et faisant partie du sous-groupe AER'NESS mis en équivalence jusqu'au 30 septembre 2020, désormais détenue à 100% par MARE NOSTRUM.
- La participation de 60% que MARE NOSTRUM détenait dans la société NRH 44 a été cédée au 30 septembre 2020.
- MARE NOSTRUM a cédé sa participation de 30% dans le sous-groupe AER'NESS en septembre 2020. Ce dernier n'a donc été intégré que pour neuf mois.

Comparabilité des comptes

INALVEA DEVELOPPEMENT a réalisé en 2020 sur 13 mois un Chiffre d'Affaires de 1 646 K€, dégagé un Résultat d'Exploitation de 291 K€ pour un effectif de 16 salariés.

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Vente de marchandises	1 226	35
Production vendue services	121 664	163 889
Produits des activités annexes	451	618
Chiffre d'affaires	123 341	164 542

Le chiffre d'affaires consolidé recule, à périmètre et change courants, de 41,2 M€ (-25%).

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Intérim	107 969	151 183
Recrutement	1 491	2 433
Formation	6 439	1 759
Portage	6 717	8 710
Autres	724	458
Chiffre d'affaires	123 341	164 542

A périmètre et change constants, ce recul est de -28% : sur l'exercice, Inalvea contribue à hauteur de 0,4 M€ tandis que l'effet année pleine de AT PATRIMOINE s'élève à 4,8 M€.

Le Travail Temporaire (87% de l'activité du Groupe) recule de 43,5 M€ (-29%) tandis que la Formation bénéficie de l'effet année pleine de AT Patrimoine. Retraitée de la baisse de chiffre d'affaires liée à la cession de NRH 44, le Recrutement affiche une baisse de 40%, le Portage reculant de -23%.

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2020	France	Europe (hors France)	Reste du monde
Ventes de marchandises	1 226	1 226	0	0
Production vendue Services	121 664	119 238	1 901	525
Produits des act. annexes	451	415	33	3
Chiffre d'affaires	123 341	120 879	1 934	528

Libellé	31/12/2019	France	Europe (hors France)	Reste du monde
Ventes de marchandises	35	35	0	0
Production vendue Services	163 889	162 032	1 228	630
Produits des act. annexes	618	515	65	38
Chiffre d'affaires	164 542	162 581	1 293	668

Une partie du chiffre d'affaires de la société ALTROS est générée au Moyen-Orient.

Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Production stockée	-44	-16
Production immobilisée	98	1 139
Subventions d'exploitation	85	17
Reprises amortissements et provisions	1 587	287
Transferts de charges	2 880	3 618
Autres produits	395	133
Autres produits d'exploitation	5 001	5 177

Les reprises d'amortissements et provisions concernent principalement les reprises de provisions des créances clients.

Les transferts de charges concernent essentiellement le poste « redevance loyer et véhicule » et les « produits à recevoir formation ».

Note 3 - Autres charges et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Sous-traitance	1 240	222
Loyers	7 578	6 421
Assurance	865	1 121
Honoraires	2 224	1 799
Communication et publicité	778	1 153
Voyages et déplacements	13 255	19 563
Services bancaires	703	751
Autres achats et charges externes	1 584	1 804
Autres charges externes	28 227	32 832

La diminution des autres charges externes s'explique principalement par la baisse de l'activité du Groupe et la réalisation d'économies, Inalvea et l'effet année pleine d'AT Patrimoine contribuant en revanche à une hausse de 2,2 M€ des Autres charges externes en 2020.

Le poste « Voyages et déplacements » concerne, pour la majorité du solde, les indemnités de grands déplacements payées aux salariés intérimaires. Cette indemnité concerne les salariés du BTP. C'est une allocation forfaitaire attribuée aux travailleurs lorsque leur lieu de travail est trop éloigné de leur lieu d'habitation. Ce montant figure sur les bulletins de salaires mais il n'est pas soumis à charges sociales. Ces indemnités s'élèvent à 12 344 K€ au 31/12/2020 contre 17 845 K€ au 31/12/2019.

Note 4 - Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et traitements	73 724	99 577
Charges sociales	20 223	27 169
Participation / Intéressement	2	-33
Charges de personnel	93 949	126 713

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie* :

Catégories	31/12/2020	31/12/2019
Permanents	378	300
Intérimaires	2 106	3 085
Effectif	2 484	3 385

* Les effectifs permanents sont mentionnés en « équivalent temps plein ».

Les acquisitions de la période contribuent à hauteur de 1 ETP pour ALTITUDE FACILITIES EVENT, 4 ETP pour INALVEA DEVELOPPEMENT et 6 ETP pour TRIDENTT 090 (dont 5 intérimaires).

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 104	655
Dotations aux provisions sur immobilisations	24	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	375	505
Dotations aux provisions pour risques et charges	27	1
Dotations aux amortissements et provisions	1 530	1 161

Note 6 - Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Produits de participations	216	189
Différences positives change	15	0
Produits nets sur cession de VMP	2	5
Autres intérêts et produits assimilés	-3	50
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	80
Total des produits financiers	230	324
Intérêts et charges assimilées	840	710
Différences négatives de change	59	36
Autres charges financières	9	4
Dotations aux provisions	117	23
Total des charges financières	1 025	773
Résultat financier	-795	-449

Le poste « Produits de participations » correspond aux intérêts de *cash-pooling* reçus par MARE NOSTRUM auprès de sociétés hors périmètre.

Le poste « Intérêts et charges assimilées » concernent principalement les intérêts liés au factor et aux emprunts bancaires, et les agios bancaires.

Note 7 - Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	41	133
Produits de cession d'immobilisations	797	438
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	6	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	210	81
Total des produits exceptionnels	1 054	652
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	692	885
VNC des immobilisations cédées	223	118
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	74	0
Dotations exceptionnelles aux provisions	208	282
Total des charges exceptionnelles	1 197	1 286
Résultat exceptionnel	-143	-634

Les postes « Produits de cession des immobilisations » et « VNC des immobilisations cédées » correspondent principalement aux cessions partielles ou totales ou aux dilutions des sociétés NRH 44 et AER'NESS, et à la fusion de NRH 42 dans NRH 020.

Le poste « Charges exceptionnelles sur opérations de gestion » comprend principalement, pour 145 K€, des extournes de produits à recevoir de formation comptabilisés au 31/12/2019. Le reste du poste comprend principalement des redressements fiscaux (230 K€, principalement AC040 et M010), les coûts d'une transaction chez AC050 (90 K€) et des régularisations de CICE, les principales correspondant à TRIDENTT 100 (100 K€).

Le poste « Reprises sur provisions et transferts de charges » concerne principalement la reprise de provision pour engagements de retraite (167 K€). Le reste de ce poste concerne la reprise d'une provision comptabilisée chez M010 qui a fait l'objet d'une charge exceptionnelle en 2020 (redressement fiscal vu ci-dessus).

Parallèlement, une dotation de 177 K€ correspondant aux engagements de retraite est enregistrée dans le poste « Dotations exceptionnelles aux provisions », ce qui explique la majeure partie du montant. Le reste de ce poste est composé de dotations aux amortissements d'une immobilisation mise au rebut et d'une provision sur une franchise d'assurance chez MARE NOSTRUM.

Note 8 - Impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Impôt sur les sociétés	417	446
Impôt différé	396	134
Charge d'impôt	813	580

Le Groupe n'a pas opté pour le dispositif de l'intégration fiscale.

Déficits reportables

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Déficit reportable initial	21 483	13 874
Déficit reportable consommé	2 017	3 403
Déficit reportable net	19 465	10 471

Preuve d'impôt :

	31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT NET	-5 892	400
Impôt sur les sociétés	417	446
IS Différé	396	134
Sous-Total Impôt	813	580
Résultat avant IS	-5 079	980
Taux IS	28%	28%
IS Théorique	-1 422	274
Ecart IS théorique / IS Réel	2 235	306
ECART	0	0
Déficits reportables	508	-174
Autres décalages temporaires	9	-30
Différences permanentes	-194	-480
Différence de taux stés	235	-63
Effet de l'imposition à taux réduit	0	0
Autres différences	1 677	721
Impôts expliqués	2 235	306

Les autres différences sont constituées pour 1 826 K€ des déficits fiscaux de l'exercice, pour -16 K€ de crédits d'impôts et pour -133 K€ d'imputations des déficits antérieurs.

Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part présente la variation suivante :

	31/12/2020	31/12/2019
Résultats des sociétés mises en équivalence	-70	-13

Le résultat des sociétés mises en équivalence est déterminé en appliquant le pourcentage d'intérêts aux résultats des sociétés concernées. Ainsi, les variations constatées sont fonction des résultats.

Les sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence sont AER'NESS (jusqu'au 30 septembre 2020) et CONTACT D PRO (en 2019 et 2020).

Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action est obtenu en ramenant le résultat net au nombre pondéré d'actions en cours de l'exercice (soit 7 574 968 actions).

Le résultat net dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif. Les bons de souscription d'actions liés aux obligations convertibles représentent des éléments dilutifs. L'emprunt obligataire convertible de 1 M€ figurant au passif au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020 est susceptible d'aboutir à la conversion de 125 000 obligations en 125 000 actions. Ainsi, le nombre pondéré d'actions au cours de l'exercice doit être majoré de 125 000 actions pour obtenir le résultat net par action dilué.

Il se présente de la façon suivante :

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net (part du Groupe) (en milliers d'euros)	-5 584	300
Nombre d'actions	7 574 968	6 128 562
Résultat par action (en euros)	-0,74	0,05
Nombre d'action comprenant les éléments dilutifs	7 699 968	6 253 562
Résultat dilué par action (en euros)	-0,74	0,05

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 11 - Ecart d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2019	11 786	-37	11 749
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	857	0	857
Sortie	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Dotation de l'exercice	0	0	0
Ecart d'acquisition	12 643	-37	12 605

Les augmentations de capital de PLATINIUM, NRH 442 et NRH030, réservées à MARE NOSTRUM, ont engendré des écarts d'acquisition respectifs de 47 K€, 31 K€ et 4 K€.

De plus, MARE NOSTRUM a acquis des parts des sociétés ALTITUDE FACILITES EVENT, ERGASIA CAMPUS, INALVEA DEVELOPPEMENT et TRIDENTT 090 pour 1 202 K€, générant des écarts d'acquisition respectivement de 183 K€, 13 K€, 181 K€ et 397 K€.

Ces écarts d'acquisition provisoires n'ont pas fait l'objet d'une affectation aux actifs et passifs identifiés. L'exercice d'affectation aux actifs et passifs identifiés sera réalisé dans les délais légaux.

Au 31 décembre 2020, les écarts d'acquisition regroupés par groupe d'Unités Génératrices de trésorerie (métiers Travail Temporaire, Formation, Recrutement, Portage) ont fait l'objet de tests de valeur selon les hypothèses présentées dans la note 1.6.2.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur la période.

Concernant notamment le métier Travail Temporaire ainsi que AT Patrimoine, une hausse de 1 point du taux d'actualisation, ou la baisse de 1 point du taux de croissance à l'infini réduirait l'écart entre valeur d'utilité et valeur nette comptable, sans conduire à enregistrer une dépréciation.

Note 12 - Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2019
Frais d'établissement	20	20	0	5
Frais de recherche et développement	1 837	618	1 219	1 485
Concessions, Brevets, Droits similaires	2 689	756	1 933	1 739
Fonds de commerce	2	0	2	2
Autres immobilisations incorporelles	385	265	119	199
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	2
Immobilisations incorporelles	4 933	1 659	3 274	3 432

Le poste « Concession, Brevets, Droits similaires » est composé principalement de la marque AL&CO acquise par MARE NOSTRUM auprès de la société AL&CO DEVELOPPEMENT pour 1,2 M€ sur la base d'une valeur estimée à dire d'expert indépendant.

Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté sur la période.

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2020
Frais d'établissement	44	0	-24	0	0	20
Amortissements des frais d'établissement	-40	-4	24	0	0	-20
Frais de recherche et de développement	1 671	34	0	132	0	1 837
Amortissements des frais de recherche et de développement	-186	-432	0	0	0	-618
Concessions, brevets, droits similaires	2 212	306	0	113	58	2 689
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-473	-175	0	-65	-43	-756
Droit au bail	0	0	0	0	0	0
Amortissements du droit au bail	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce	2	0	0	0	0	2
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	497	125	0	-245	7	385
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-298	-26	0	65	-7	-265
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	2	0	0	-2	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	3 432	-172	0	-2	15	3 274

Note 13 - Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2019
Terrains	0	0	0	0
Constructions	72	42	30	37
Installations Techniques, Matériel & Outillage	90	60	30	28
Autres immobilisations corporelles	3 643	2 116	1 527	1 776
Immobilisations en cours	9	0	9	0
Immobilisations corporelles	3 814	2 218	1 597	1 840

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2020
Terrains	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	72	0	0	0	0	72
Amortissements des Constructions	-35	-7	0	0	0	-42
Installations techniques, matériel et outillage	80	10	0	0	0	90
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-52	-8	0	0	0	-60
Autres immobilisations corporelles	3 410	219	-36	2	48	3 643
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-1 634	-489	35	0	-27	-2 116
Immobilisations corporelles en cours	0	9	0	0	0	9
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	1 840	-266	-1	2	21	1 597

Note 14 - Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2019
Participations	340	70	270	319
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	50	0	50	14
Prêts	641	0	641	516
Autres Immobilisations Financières	2 718	0	2 718	3 057
Immobilisations financières	3 749	70	3 679	3 906

Le poste « Participations » au 31 décembre 2020 comprend :

- Des titres de la SOCAMETT pour 116 K€ : la SOCAMETT a pour objet de cautionner les entreprises de travail temporaire en matière de salaires versés aux intérimaires, d'indemnités de précarité d'emploi et d'indemnités compensatrices de congés payés, de cotisations obligatoires dues pour les salariés intérimaires. Le montant de la garantie financière est égal à 8% du chiffre d'affaires hors taxe des sociétés. En contrepartie, les sociétés de travail temporaire doivent acquérir des parts sociales de la SOCAMETT.
- Des titres des sociétés non consolidées (224 K€).

Les titres des sociétés non consolidées sont répartis de la façon suivante :

Titres chez	Titres de	Valeur brute	Provision	% de détention	Commentaires
AC 020	SASP LT 65	5	0	Non connu	Influence négligeable
AT PATRIMOINE	PROFORMATION	70	0	Non connu	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	LUDOVINO	2	0	34%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	GDS 21	1	0	33%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ECOSPH'R	17	0	51%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ENIGMATIC	60	0	10%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	PRISMO	50	0	4%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	AL&CO DEVELOPPEMENT	0	0	13%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	COMMUNITY WEB	8	0	85%	N/S
MARE NOSTRUM	IMFA	10	0	67%	Fonds de dotation
MARE NOSTRUM	TIKOPIA	1	0	10%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	AV EUROPE	0	0	34%	Influence négligeable
Total		224	0		

Le poste « Autres immobilisations financières » est principalement composé de :

- dépôts de garantie,
- fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire,
- fonds de garantie des organismes d'affacturage (1 984 K€ au 31 décembre 2020 contre 2 391 K€ au 31 décembre 2019).

Note 15 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence, à savoir : AERNESS (jusqu'au 30 septembre 2020) et CONTACT D PRO (en 2019 et 2020).

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	Dividendes	Résultat	Variation de périmètre	31/12/2020
Titres Mis en équivalence	13	0	2	0	14

Note 16 - Impôts différés actifs et passifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Cessions / Consommations	Reclassements	Autres variations	31/12/2020
Engagements de retraite	46	3	0	0	0	50
Activation déficits reportables	907	396	-366	0	-428	508
IMPOTS DIFFERES ACTIF	953	399	-366	0	-428	558
Décalage temporaire	179	51	0	0	0	230
IMPOTS DIFFERES PASSIF	179	51	0	0	0	230

Note 17 - Clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Valeur brute	23 669	27 389
Provisions	-928	-1 934
Valeur nette	22 740	25 455

Dans le secteur du travail temporaire, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit (Euler Hermès notamment).

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	23 669	23 669	0	0

Les montants des créances cédées à l'organisme d'affacturage sont mentionnés dans les engagements hors bilan (Partie 6).

Note 18 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2019
Avances & Acomptes versés	2 237	0	2 237	2 291
Personnel & Organismes sociaux	1 130	0	1 130	931
Etat - Taxes et IS	2 933	0	2 933	2 492
Comptes de TVA	4 147	0	4 147	6 535
Comptes courants débiteurs	3 554	0	3 554	5 827
Autres Créances	2 181	0	2 181	2 305
Charges constatées d'avance	645	0	645	655
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des Obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	16 827	0	16 827	21 036

Le poste « Avances et acomptes versés » (2 237 K€) comprend les fournisseurs débiteurs et les avoirs à recevoir.

Le poste « Etat – Taxes et IS » est composé de la créance de CICE après imputation du montant préfinancé, et d'autres crédits d'impôts.

Le poste « Comptes courants débiteurs » est principalement composé de :

- 3 056 K€ de comptes courants de sociétés liées hors périmètre, dont principalement :
 - o 1 839 K€ pour AEQUOR
 - o 315 K€ pour AZUR 4.0
 - o 298 K€ pour FINANCIERE SAINT VIAL
 - o 141 K€ pour la SCI AV EUROPE
 - o 100 K€ pour R1 ENERGIE
 - o 77 K€ pour la SCI MN IMMOBILIER
 - o 72 K€ pour VIGNEMONT TOUS TRAVAUX
 - o 65 K€ pour la SCI GDS 21
 - o 62 K€ pour AL & CO DEVELOPPEMENT
 - o 53 K€ pour COMMUNITY WEB
- 216 K€ des comptes courants avec des sociétés dont la méthode de consolidation n'est pas l'intégration globale :
 - o 173 K€ pour DOMINO ACTIO GRENOBLE (intégration proportionnelle)
 - o 43 K€ pour DOMINO ACTIO SUD OUEST (intégration proportionnelle)
- 141 K€ de capital souscrit par des minoritaires non appelé
- -90 K€ de cash-pooling avec des sociétés hors périmètre, dont principalement :
 - o -244 K€ pour AEQUOR
 - o 118 K€ pour COMMUNITY WEB
 - o 45 K€ pour ECOSPH'R

Le poste « Autres créances » (2 181 K€) comprend des produits à recevoir afférents aux remboursements de formations et des débiteurs divers.

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	2 237	2 237	0	0
C/C débiteurs	3 554	3 554	0	0
Personnel	1 130	1 130	0	0
Créances fiscales	2 933	997	1 936	0
TVA débitrice	4 147	4 147	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	2 181	2 181	0	0
Charges constatées d'avance	645	645	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	16 827	14 891	1 936	0

Note 19 - Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Provision engagement personnel	177	166
Provisions pour risques	246	485
Provisions pour charges	0	0
Provisions pour risques et charges	424	651

La variation des provisions se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclassements	Autres variations	31/12/2020
Provision engagement personnel	166	177	-166	0	0	177
Provisions pour risques	485	91	-194	-51	-84	246
Provisions pour charges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	651	268	-360	-51	-84	424

Les autres variations du poste « Provisions pour risques » se composent de l'entrée de périmètre d'INALVEA DEVELOPPEMENT (+100 K€) et de la sortie de périmètre de AER'NESS (-184 K€).

Les dotations aux provisions pour risque de 91 K€ comprennent :

- 15 K€ de franchise d'assurance chez MARE NOSTRUM
- 50 K€ de provision de la prime de non-conversion liée à l'emprunt obligataire souscrit par la CASRA chez MARE NOSTRUM
- 27 K€ chez ALTROS INGENIERIE (provisions honoraires d'experts liés à des recours en garantie)

Les reprises de provisions pour risque de 194 K€ comprennent :

- 50 K€ chez ALTROS SERVICES (coûts de départ)
- 100 K€ chez INALVEA DEVELOPPEMENT (dettes sociales)
- 44 K€ chez M010 (redressement fiscal passé en charges exceptionnelles : Cf. note 7)

Le reclassement de 51 K€ correspond au reclassement d'une provision en provision pour impôts chez MARE NOSTRUM.

Quand la société estime que les risques liés à un contrôle fiscal sont probables, une provision est constatée. Hormis deux provisions comptabilisées concernant deux contrôles fiscaux portant sur les exercices antérieurs, le Groupe conteste intégralement les contrôles fiscaux et ne les provisionne donc pas.

Note 20 - Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles	1 000	1 000
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	1 000	1 000
Emprunts long terme	21 779	10 217
Dettes de location-financement	0	1
Autres emprunts et dettes financières	69	52
Concours bancaires courants	5 303	3 543
Intérêts courus	15	18
Emprunts et dettes financières	27 166	13 831
Endettement financier	28 166	14 831

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 000	0	0	1 000
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts long terme	21 779	3 532	17 526	721
Dettes de location-financement	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes financières	69	69	0	0
Concours bancaires courants créditeurs	5 303	5 303	0	0
Intérêts courus	15	15	0	0
Endettement financier	28 166	8 919	17 526	1 721

Le poste « Emprunts obligataires convertibles » est composé d'un emprunt obligataire convertible en actions assorti de bons de souscription d'actions mis en œuvre par MARE NOSTRUM et souscrit par la société CASRA CAPITAL. 190 839 BSA ont été accordés, portant intérêts au taux annuel de 5%, à échéance au 11 juin 2026.

Mare Nostrum a exercé l'option d'une seconde année de franchise sur les 7 M€ de la première tranche des PGE souscrits au 1er semestre 2020 (cf. Evénements postérieurs à la clôture). Mare Nostrum a d'ores et déjà décidé d'exercer cette même option sur les 6 M€ de la seconde tranche de PGE souscrits au 2nd semestre 2020. Afin de refléter les engagements réels de remboursement de dettes financières à compter du 01/01/2021, tenant compte de l'exercice de cette option, le détail des dettes par échéance s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts long terme	21 779	1 963	16 644	3 172

Le contrat de prêt senior signé le 29 novembre 2019 avec un pool bancaire afin de financer la prise de participation majoritaire dans le groupe AT Patrimoine incluait le respect au 31 décembre 2020 de deux ratios financiers :

- Ratio 1 : Dettes Financières Nettes Consolidées / EBITDA Consolidé \leq 3
- Ratio 2 : *Free Cash-Flow to the Firm* / Service de la Dette \geq 1.

Au 31 décembre 2020, ces deux ratios s'élevaient respectivement à :

- Ratio 1 : -3,08
- Ratio 2 : 1,76.

Or, Mare Nostrum avait anticipé le bris du ratio R1 au cours de l'exercice 2020, demandant le 14 décembre aux banques prêteuses de renoncer à l'exigibilité anticipée prévue au contrat en cas de non-respect de l'un ou des deux ratios financiers ci-dessus. Les banques prêteuses ont formellement renoncé à cette exigibilité le 31 décembre 2020.

Le poste « Emprunt long terme » comprend principalement :

Société	Montant à l'origine (en milliers d'euros)	Taux	Dernière échéance	Solde restant dû (en milliers d'euros)
MARE NOSTRUM	5 000	2,00%	sept.-26	4 286
MARE NOSTRUM	2 400	2,30%	déc.-25	2 000
MARE NOSTRUM	500	2,20%	mai-23	302
MARE NOSTRUM	466	1,62%	avr.-25	409
MARE NOSTRUM	150	1,00%	sept.-25	108
MARE NOSTRUM	200	1,05%	déc.-23	142
MARE NOSTRUM	500	1,59%	déc.-25	401
MARE NOSTRUM	200	1,05%	juin-24	162
MARE NOSTRUM	1 250	0,51%	mai-26	1 250
MARE NOSTRUM	1 250	0,73%	mai-26	1 250
MARE NOSTRUM	1 000	0,31%	mai-26	1 000
MARE NOSTRUM	1 000	0,73%	mai-26	1 000
MARE NOSTRUM	1 000	0,70%	mai-26	1 000
MARE NOSTRUM	500	0,80%	mai-26	500
MARE NOSTRUM	500	0,55%	mai-26	500
MARE NOSTRUM	1 000	non déterminé	oct.-26	1 000
MARE NOSTRUM	1 000	non déterminé	oct.-26	1 000
MARE NOSTRUM	1 000	non déterminé	oct.-26	1 000
MARE NOSTRUM	1 000	non déterminé	oct.-26	1 000
MARE NOSTRUM	1 250	non déterminé	oct.-26	1 250
MARE NOSTRUM	1 250	non déterminé	oct.-26	1 250
21 080	100	1,34%	févr.-22	43
21 090	100	1,31%	avr.-23	71
AC 070	100	1,05%	avr.-22	46
AC 080	100	1,05%	avr.-22	46
AC 100	100	1,05%	avr.-22	46

AC 110	100	1,05%	avr.-22	46
AC 120	100	1,25%	mars-22	44
AC 130	100	1,25%	mars-22	44
AT PATRIMOINE	12	0,80%	mars-21	2
AT PATRIMOINE	20	0,70%	juil.-21	5
AT PATRIMOINE	19	1,55%	mars-22	8
AT PATRIMOINE	15	1,55%	avr.-22	7
AT PATRIMOINE	14	0,70%	mai-21	3
AT PATRIMOINE	14	0,70%	janv.-21	3
AT PATRIMOINE	14	0,70%	janv.-21	3
AT PATRIMOINE	57	0,70%	mai-23	34
AT PATRIMOINE	15	0,90%	sept.-21	6
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	24
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	24
AT PATRIMOINE	56	0,90%	févr.-21	1
AT PATRIMOINE	120	0,92%	janv.-24	41
AT PATRIMOINE	42	3,68%	déc.-23	41
C 010	71	1,38%	mai-24	56
C 020	100	1,34%	févr.-22	43
EI 020	100	1,25%	mars-22	44
LINKEYS	92	2,20%	sept.-22	81
LINKEYS	22	0,70%	mars-29	20
TRIDENTT 160	100	1,25%	mars-22	44
TRIDENTT 170	100	1,25%	mars-22	44
TRIDENTT 180	100	1,25%	mars-22	44
Total				21 779

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 194	10 310
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-5 303	-3 544
TRESORERIE NETTE	9 891	6 864
Dettes financières	22 863	11 269
ENDETTEMENT BRUT	22 863	11 269
ENDETTEMENT NET	12 972	4 405

Note 21 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs	7 393	9 966
Avances & Acomptes reçus sur commandes	1 133	1 375
Personnel	6 566	7 756
Organismes sociaux	6 043	4 567
Comptes de TVA	10 972	15 385
Etat - taxes et IS	2 163	2 342
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	859	781
Comptes courants créditeurs	107	817
Autres dettes	310	640
Produits constatés d'avance	38	0
Autres dettes et comptes de régularisation	35 583	43 628

Partie 5 - Notes sur le Tableau de flux de trésorerie

Note 22 – Plus ou moins-values de cession

Les résultats de cession proviennent essentiellement aux ventes des titres de AER'NESS et NRH 44, et à l'absorption de NRH 42 par NRH020.

Note 23 – Autres éléments

Les frais d'IPO (127 K€) imputés sur les primes d'émissions viennent diminuer les flux liés à l'Activité.

Note 24 – Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement représente la variation des besoins de financements à court terme résultant des décalages de flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie sont liés à l'activité opérationnelle du Groupe (décaissements et encaissements).

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Variation des stocks	- 291	14
Variation des clients	4 932	- 951
Variation des créances d'exploitation	1 905	- 2 745
Variation des fournisseurs	- 3 327	2 285
Variation des dettes d'exploitation	- 5 721	1 221
Variation du besoin en fonds de roulement	- 2 503	- 177

Note 25 – Flux liés aux investissements

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont essentiellement constituées par :

- LINKEYS SA :
 - o 166 K€ de frais de recherche et développement liés à la solution « Linkeys »
- MARE NOSTRUM :
 - o 43 K€ de logiciels et sites internet
 - o 23 K€ de matériel de bureau et informatique
- LINKEYS FRANCE :
 - o 64 K€ de frais de recherche et développement liés au projet « Linkeys »
- AT PATRIMOINE :
 - o 58 K€ de matériel de transport et de bureau

Le reste des acquisitions est réparti de manière disséminée sur la quasi-totalité des autres entités du Groupe, présentant des montants individuels non significatifs.

Les variations d'immobilisations financières concernent essentiellement des acquisitions de titres de sociétés consolidées, des acquisitions de titres de sociétés non consolidées et les augmentations des dépôts de garantie, des fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire et surtout des fonds de garantie des organismes d'affacturage.

La trésorerie présente dans les sociétés INALVEA DEVELOPPEMENT, ALTITUDE FACILITIES EVENT et TRIDENTT 090, au moment de leur entrée dans le Groupe sur 2020, s'élevait respectivement à 643 K€, 6 K€ et -549 K€. MARE NOSTRUM ayant acquis leurs titres pour 246 K€ (et 956 K€ via des compensations de créances), l'incidence des variations de périmètre sur la trésorerie est de -146 K€ au 31 décembre 2020.

Partie 6 – Autres informations

Société consolidante

La société MARE NOSTRUM, société consolidante des présents comptes, est elle-même détenue, à **46,77%**, par la SAS AEQUOR. C'est cette dernière qui est la société mère lors de l'établissement des comptes consolidés établis pour la consolidation légale.

Honoraires des commissaires aux comptes

Concernant GT, les honoraires de commissariat aux comptes de l'exercice clos le 31.12.2020 s'élèvent à 67 K€ contre 71,5 K€ en 2019.

Concernant Caelis, les honoraires de commissariat aux comptes de l'exercice clos le 31.12.2020 s'élèvent à 227 K€ contre 165 K€ en 2019.

Parties liées

Cette liste est établie pour les transactions :

- qui ne sont pas internes au Groupe consolidé,
- qui présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. Il peut s'agir de facturations au titre de mandats, de loyers ou de prestations de services.

31/12/2020 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	1 839	D
MARE NOSTRUM	FINANCIERE SAINT VIAL	Nicolas CUYNAT	298	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	315	D
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	141	D
TOTAL			2 593	D

31/12/2019 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	1 476	D
MARE NOSTRUM	AC DEVELOPPEMENT	Frank HUEBER	407	D
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	120	D
TOTAL			2 003	D

La société MARE NOSTRUM réalise également des opérations avec des sociétés du périmètre mais qui ne sont pas consolidées. La liste de ces entités est incluse en Note 14 de la présente annexe.

Rémunération des dirigeants

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
 - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;

- Thierry de Vignemont :
 - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué ;
- Frank Hueber :
 - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué.

Engagements hors bilan

Créances financées par affacturage

Périodes	Montants financés
31/12/2020	14 197 K€
31/12/2019	20 068 K€

Sommes préfinancées au titre du CICE

Périodes	Montants préfinancés
31/12/2020	13 076 K€
31/12/2019	15 265 K€

Autres engagements donnés

A la date du 31 décembre 2020 :

- Les modalités de financement du rachat des 30% d'ALTROS pour 277,5 K€ minimum ne sont pas définies, étant rappelé que ce rachat ne pourra intervenir avant le 1er janvier 2022 (et jusqu'au 30 juin 2023)
- Les modalités du financement du rachat des 10,01% d'AT PATRIMOINE ne sont pas définies, étant rappelé que ce rachat pourra intervenir :
 - A l'initiative du Vendeur entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2026
 - A l'initiative de Mare Nostrum entre le 1^{er} janvier 2027 et le 31 décembre 2027.

La valeur de rachat des 10,01% sera calculée selon la même méthode que celle retenue pour déterminer la valeur des 89,99% initialement acquis, appliquée aux résultats des trois derniers exercices annuels précédant la levée de la promesse de vente par le Vendeur (respectivement d'achat par Mare Nostrum).

Evènements postérieurs à la clôture

Renforcement de la participation majoritaire dans Linkeys SA

Mare Nostrum a racheté en mars 2021 les actionnaires historiques de Linkeys SA, portant sa participation à 89,85% du capital.

Exercice de l'option d'une seconde année de franchise sur des PGE

Mare Nostrum a exercé l'option d'une seconde année de franchise sur les 7 M€ de la première tranche des PGE souscrits au 1^{er} semestre 2020. En conséquence, le remboursement de cette première tranche ne commencera qu'au second semestre 2022 (cf. Note 20 – Emprunts et dettes financières).